

La recherche participative à Stella – Principes directeurs

(document soumis au Comité Recherche de Stella , réunion du 28 mai 2003
L. Toupin)

I- Lorsque la participation de Stella à des projets de recherche est sollicitée, certains principes directeurs devront être respectés :

A- de la part des chercheuses :

- 1- Permettre une participation active de Stella à toute la démarche de recherche.
- 2- S'inspirer à cet égard de *l'Énoncé de consensus sur la recherche communautaire*, établi par le Réseau international de recherche communautaire sur le VIH/SIDA (document annexé), plus particulièrement dans les dimensions suivantes :
 - a) Ces recherches doivent être vues comme outils de développement communautaire; en l'occurrence, ces recherches devront fournir à Stella des connaissances qui lui permettront d'améliorer la situation des travailleuses du sexe, de faire reconnaître leurs préoccupations et de promouvoir leurs points de vue.
 - b) Les activités de recherche devront viser *l'empowerment*, l'habilitation, le développement des potentialités d'action des femmes qui travaillent dans le commerce du sexe et, plus particulièrement, des participantes de Stella.
- 3- Respecter les objectifs de Stella, y compris le respect de la diversité des réalités du travail du sexe .
- 4- En aucun cas, les agentes de recherche non-référées par Stella n'iront accompagner nos travailleuses de liaison sur le terrain.
- 5- Des garanties de confidentialité et d'anonymat devront être rigoureusement établies et respectées, en regard du fait que les sujets de la recherche sont des personnes marginalisées et stigmatisées.

B - de la part de Stella :

- 1-Déterminer la pertinence de la recherche du point de vue de Stella : quel serait l'intérêt de Stella dans cette recherche?
 - a) Stella est-elle en mesure de répondre aux besoins de recherche en termes de ressources (personnel de Stella et travailleuses du sexe)?
 - b) La recherche proposée comblerait-elle certains besoins de Stella?
 - c) Que gagneraient les personnes de Stella qui participeraient à une telle recherche en termes de développement de potentiel (empowerment)?
 - d) Que gagnerait Stella dans et en retour d'une éventuelle participation :
 - Comment les résultats de la recherche contribueraient-ils à améliorer la situation des travailleuses du sexe?
 - Comment contribueraient-ils à faire reconnaître les préoccupations des travailleuses du sexe et à faire valoir leur points de vue?

Après détermination des intérêts de Stella à participer à une telle recherche et après acceptation de la part des chercheuses de la philosophie stellienne en matière

de recherche, telle que décrite ci-haut :

- 2- Nécessité d'établir une définition claire et précise des rôles et des tâches de Stella dans la recherche projetée.

Quand cette définition, ces tâches et rôles sont déterminés et établis :

II - Une entente de collaboration est écrite concernant la définition claire et précise des rôles et des tâches de chaque partie: la partie «chercheurs» et la partie «Stella» :

- A- Précision des rôles et des tâches des chercheurs
- B- Précision des rôles et des tâches de Stella
- C- Précision de la participation de Stella aux différentes étapes de la recherche.

Selon le cas, participation à :

- 1- l'élaboration du mode de cueillette des données (guide d'entrevue ou autres) et intégration des commentaires de Stella;
- 2- au recrutement des répondantes du milieu (compte-tenu des limites de Stella à cet égard);
- 3- aux entrevues elles-mêmes;
- 4- à l'analyse des résultats :
 - a) mise au point des outils d'analyse des données (catégories etc.) et intégration des commentaires de Stella;
 - b) interprétation des données et intégration des commentaires de Stella.(dans certains cas, l'accès à certaines données préliminaires de la recherche en fonction des besoins ponctuels de Stella pourraient être précisées);
- 5- la lecture du rapport de recherche;
- 6- l'intégration des commentaires de Stella à cette étape;
- 7- la révision finale du rapport de recherche avant impression et intégration des derniers commentaires de Stella.
- 8- La diffusion des résultats

Une mention explicite de la participation de Stella dans les crédits de la recherche devra être clairement précisée.